

# Classification des médicaments

On distingue quatre grandes familles de médicaments : les médicaments chimiques , les médicaments biologiques, les médicaments à base de plantes et les médicaments d'homéopathie.

Les thérapies cellulaires , géniques et tissulaires forment la catégorie des médicaments de thérapie innovante.

- Les médicaments chimiques sont fabriqués à partir des substances actives d'origine chimique et via des processus industriels.

C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle que la chimie a permis d'isoler dans les plantes les substances chimiques responsables de leur activité thérapeutique désignées sous le nom de principe actif.

Parmi ces médicaments , il existe aussi bien des médicaments de référence (princeps) que leurs variantes génériques. Tous contiennent exactement la même molécule et sont fabriqué chimiquement.

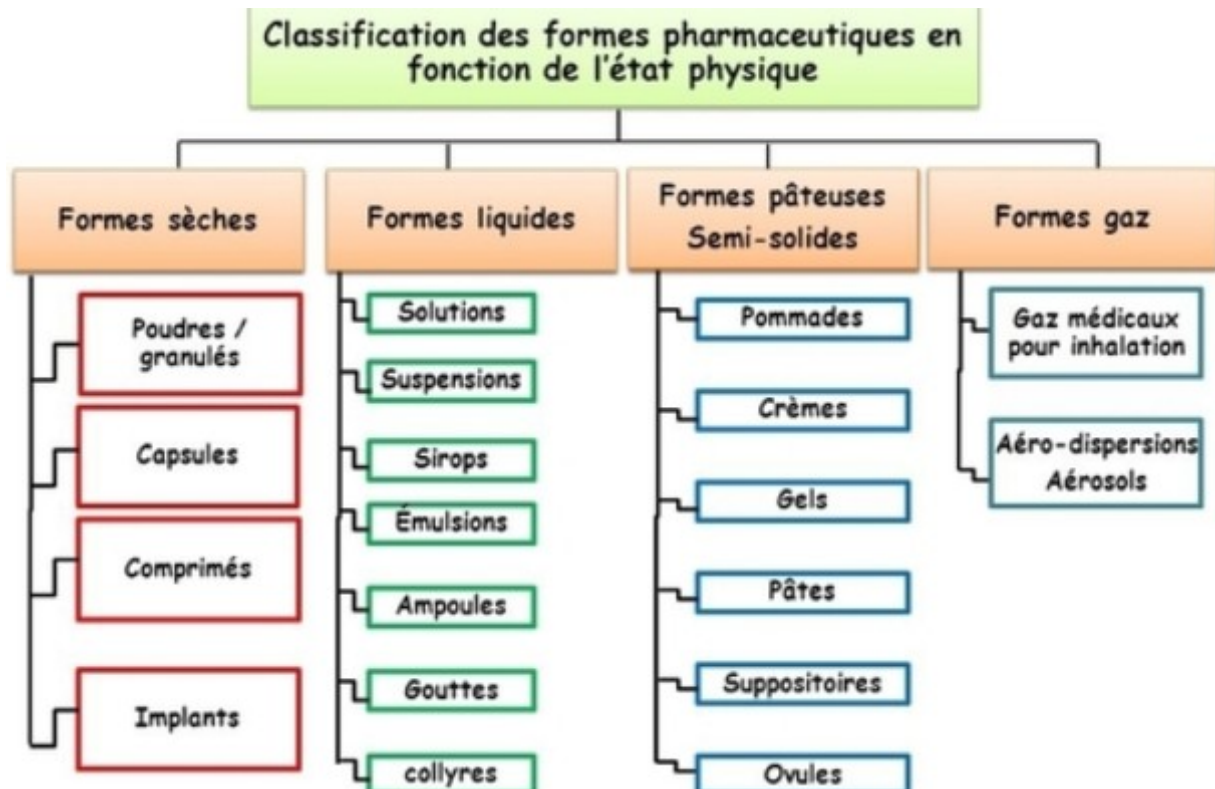
- Les médicaments biologiques eux sont fabriqués à partir d'une source biologique c'est à dire des organismes vivants tels que des cellules ou des tissus vivants.

Parmi ces médicaments, on trouve plusieurs types de produits pharmaceutiques tels que :

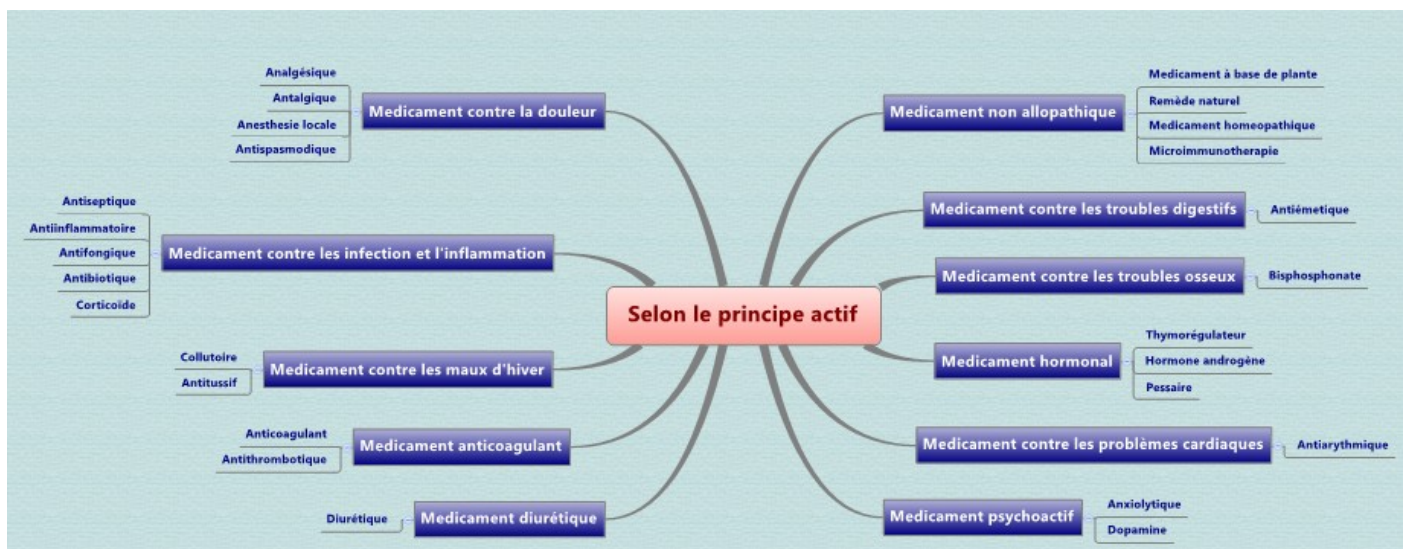
- immunologie (dont vaccins)
- dérivé du sang et du plasma humain immunoglobuline albumine
- bio-médicament anticorps monoclonaux thérapie cellulaire, thérapie tissulaire, thérapie génique.

- Les médicaments à base de plantes ou phytothérapie sont employés depuis longtemps dans de nombreuses civilisations. Des multiples plantes contiennent en effet des substances présentant des activités thérapeutiques particuliers.
- Les médicaments homéopathies sont fondés sur l'hypothèse que l'on peut lutter contre les causes d'une maladie en utilisant les composés qui provoquent des maladies à des doses infinitésimales des conditions particulières de préparation.

# 1. Forme galénique du médicament



# 2. Classification selon le principe actif



## Maladie contre la douleur

Analgésique, antalgique, anesthésie locale, antispasmodique.

## **Médicaments contre les infections et l'inflammation**

Antiseptique, anti-inflammatoire, anti-fongique, artemisinine, antibiotique, corticoïde.

### 2.1 Analgésique

Qui supprime ou atténue la sensibilité à la douleur

### 2.2 Antalgique

Qui a pour rôle de diminuer la douleur.

### 2.3 Anesthésie locale

Une injection qui insensibilise une région locale de l'organisme.

### 2.4 Antispasmodique

Produit permettant de lutter contre le spasme musculaire..

### 2.5 Antiseptique

Produit qui détruit les bactéries, les champignons ou les virus ou s'oppose leur multiplication.

Ce qui permet aussi de prévenir les infections.

### 2.6 Anti-inflammatoire

Medicament qui permet de reduire ou supprimer les symptôme liés à l'inflammation.

### 2.7 Anti-fongique

Medicament possedant la capacité de traiter les mycoses, les infections causés par les champignons microscopiques, levures.

### 2.8 Artemisinine

Substance active pour traiter le paludisme, la billharziose, distomatose.

### 2.9 Antibiotique

Substance qui détruit et bloque la croissance des bactéries.

### 2.10 Corticoïde

Medicament qui a pour effet anti-inflammatoire, effet immunosuppresseur